# Cap Emploi

Le service de Cap emploi s'adresse **aux personnes en situation de handicap engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail ainsi qu'aux employeurs privés ou publics**.

Les **Cap emploi** sont des organismes de placement spécialisés exerçant une mission de service public. Ils sont en charge de **la préparation**, de **l'accompagnement** et du **suivi dans l'emploi** des personnes handicapées.

Ces organismes sont **conventionnés par l'Etat, l'Agefiph**, le **Fiphfp** et **Pôle Emploi**.